

Résultats issus des commissions géographiques 2024

Fiches par thématiques

- **Eau Bleue**
- **Eau Verte**
- **Agriculture & Forêt**
- **Milieus Aquatiques Et Humides**
- **Industrie**
- **Biodiversité**
- **Énergie**
- **Risques**
- **Qualité Des Eaux Brutes**
- **Eau Potable**
- **Assainissement & Eaux Pluviales**
- **Tourisme**
- **Population & Aménagement**

Quels objectifs souhaitables ?

- Sécuriser une alimentation en eau potable suffisante et de qualité en prenant en compte de la disponibilité des ressources et l'évolution démographique (30%)
- Assurer le maintien de la biodiversité aquatique ou liée à l'eau (26%)
- Contribuer au maintien et à la sécurisation des usages économiques du territoire en les adaptant à la disponibilité de la ressource (13%)
- Réduire les vulnérabilités du territoire aux risques naturels d'assecs et aux risques de défaillance de la fourniture d'eau par les infrastructures hydrauliques (7%)
- Assurer une ressource en eau suffisante pour assurer la sécurité alimentaire du territoire (8%)
- Assurer une répartition équilibrée, entre les différents bassins versants du territoire (en prenant en compte le développement territorial et la démographie) et les usages de l'eau y compris ceux à venir et les prioriser (11%)
- S'assurer que la disponibilité de l'eau soit le facteur déterminant au développement des activités économiques et à l'accueil de nouveaux habitants (4%)

Quels leviers d'action envisageables ?		Ordre de priorisation (% de votes obtenus)	Faisabilité
Information, sensibilisation	Informier, sensibiliser et alerter les acteurs, citoyens et usagers sur les tendances et les vulnérabilités liés au manque d'eau (edl+ concertation)	6%	
Suivi	Améliorer le réseau de suivi hydrologique et du niveau des ressources en eau (edl + concertation)	2%	
	Améliorer l'accès et la diffusion des données (edl)	2%	
	Améliorer le réseau de suivi et de surveillance ONDE (observation des tous petits cours d'eau), et de suivi des écosystèmes aquatiques à l'étiage (concertation)	0%	
Usages	Réduire et optimiser les besoins en eau des usages (économies eau potable, industrie, irrigation), prioriser les besoins vitaux pour le territoire et s'inscrire dans une démarche de sobriété et de lutte contre le gaspillage (edl + concertation)	11%	Réduction individuelle et collective Améliorer l'efficacité du matériel (éch. Moyenne)
	Accompagner le changement des pratiques agricoles (concertation)	4%	
	Développer la connaissance et le partage des données liées aux usages eau potable, industrie et agricoles (edl)	6%	
	Actualiser régulièrement les volumes prélevables , pour adapter la demande à la ressource, en lien avec le réchauffement climatique et ses conséquences sur la ressource (edl)	4%	
	Structurer le prix de l'eau brute et de l'eau potable pour qu'il soit adapté aux coûts tout en incitant aux économies : politique tarifaire adaptée (edl + concertation)	0%	
	Etudier la tarification progressive de l'eau potable et / ou saisonnière (concertation)	2%	
Gestion	Réinterroger et adapter les objectifs de gestion, au regard de la disponibilité de la ressource, compatibles avec les objectifs écologiques (débits d'objectifs d'étiage, débits en tête de bassin, si besoin des débits objectifs complémentaires, ouvrages de réalimentation ...) (edl)	4%	
	Maintenir (investissement) et optimiser le patrimoine d'infrastructures hydrauliques très conséquent (gestion interannuelle, connexions ...) tout en anticipant les coûts d'entretien (edl + concertation)	4%	
	Maintenir le système de gestion intégrée de la Neste et des sources des cours d'eau gascons jusqu'à la Garonne, éprouvé et appuyé sur un réseau hydrométrique dense (edl)	1%	
	Améliorer l'efficacité et la coordination de la gestion de l'eau brute, s'appuyer sur les progrès scientifiques et météorologiques pour améliorer la prévision hydrologique à court et moyen termes, améliorer la diffusion d'information concernant le démarrage et l'arrêt des campagnes d'irrigation agricole... (edl + concertation)	6%	
Ressources	Retenir l'eau de pluie dans le sol naturellement pour réduire les besoins et ralentir les écoulements vers les cours d'eau (agriculture, perméabilisation des villes, préservation et restauration des ripisylves et des zones humides) (edl + concertation)	16%	Identifier des terres pour retenir l'eau + communication/formation et des territoires à désimpermeabiliser (éch. Moyenne)
	Améliorer et restaurer le stockage naturel de l'eau dans les milieux humides , les préserver, caractériser les secteurs favorables (edl + concertation)	4%	
	Renforcer et optimiser la mobilisation des ressources stockées existantes (dont les petits lacs de retenues collinaires) (edl + concertation)	3%	
	Pérenniser, développer et mobiliser les ressources stockées en haute montagne en lien avec les concessions hydroélectriques (edl + concertation)	4%	
	Préciser la connaissance des stocks dans les retenues collinaires , de leur usage (edl + concertation) et faire le bilan de l' impact cumulé des plans d'eau (edl)	<1%	
	Sensibiliser les propriétaires de plans d'eau à leurs obligations et principes de gestion favorable à la biodiversité et à la qualité des eaux (edl + concertation)	1%	
	Augmenter les volumes stockés dans les collinaires ou en créer de nouveaux (edl + concertation)	3%	
	Faire émerger des projets de territoire au plus près des besoins et des demandes et envisager si nécessaire et si possible la création de ressources structurantes dans ce cadre (edl + concertation)	4%	
	Améliorer la connaissance sur les échanges eaux de surface / recharge des nappes , en lien avec les SAGE eaux souterraines (concertation)	0%	
	Recherche d' autres sources d'eau potable , étudier la présence de ressources souterraines mobilisables (edl + concertation)	1%	
	Réutiliser des eaux usées sous condition d'un bénéfice environnemental à un coût économique acceptable (edl + concertation)	7%	Etudier s'il existe des sites (éch. Longue)

Quels objectifs souhaitables ?

<ul style="list-style-type: none"> Encourager l'agronomie de conservation des sols qui permet de lutter contre l'érosion des sols (23%) 	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer et augmenter la capacité de stockage de l'eau directement dans les sols, en conservant et améliorant leur qualité (30%)
<ul style="list-style-type: none"> Favoriser l'infiltration de l'eau dans les sols et ralentir le ruissellement (agricole, forestier et urbain) (23%) 	<ul style="list-style-type: none"> Contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et à l'atténuation du réchauffement climatique (5%)
<ul style="list-style-type: none"> Lutter contre l'érosion des sols (19%) 	<ul style="list-style-type: none"> Prévenir les crues / inondations (0%)

Quels leviers d'action envisageables ?		Ordre de priorisation (% de votes obtenus)	Faisabilité
Connaissance, sensibilisation et information	Communiquer sur l'existant positif, retour d'expérience, ambassadeurs (concertation)	0%	
	Sensibiliser et informer sur le stockage d'eau dans le paysage et le sols en particulier (concertation)	5%	
	Définir les termes / définition : eau verte, conservation des sols	0%	
	Sensibiliser sur les solutions fondées sur la nature	0%	
	Mettre en place des expérimentations scientifiques pour quantifier, des indicateurs, avec une méthodologie rigoureuse avant les prises de décision	0%	
Favoriser l'infiltration de l'eau urbaine	Mettre en place la perméabilisation des sols déjà existants (edl + concertation)	3%	
	Développer la perméabilisation des sols dans les projets à venir en lien avec l'urbanisme (edl + concertation)	9%	
	Adapter la réglementation de l'urbanisme (ex. parking, piscine, ...), en particulier pour rendre les sols perméables	<1%	
	Orienter la gestion des eaux pluviales vers l'infiltration (concertation)	4%	
	Restaurer les sols urbains dégradés (edl + concertation) Revégétaliser : îlots de fraîcheur, remise à disposition de l'agriculture	0%	
Favoriser le stockage de l'eau dans les sols	Accompagner et impulser les pratiques agricoles de transition pour augmenter le carbone stocké (initiative 4 pour 1000), réduire le risque d'érosion et augmenter la Réserve Facilement Utilisable (RFU) : agriculture de conservation des sols, agroforesterie... (edl + concertation) Les suivre dans le temps, accompagner la professionnalisation Explications, communication positive, retour d'expérience monde agricole / citoyens	11%	Décision et volonté individuelle à l'échelle des exploitations agricoles Mise en réseau des agriculteurs (éch. Moyenne)
	Favoriser la couverture permanente des sols (sans labour, travail du sol absent ou réduit)	4%	
	Encourager une mosaïque paysagère diversifiée et résiliente à toutes les saisons (concertation)	5%	
	Valoriser le bilan carbone positif (concertation)	2%	
	Réservation de surfaces à vocation écologique (green deal pour l'Europe) et réflexion sur l'organisation parcellaire (haies, bandes végétalisées, zones humides) (concertation)	4%	
	Renforcement du maillage bocager avec des programmes expérimentaux (edl + concertation)	6%	
	Maintien de la polyculture élevage à l'amont et développement dans les autres zones qui permet une production de matière organique utile aux grandes cultures et la préservation de la biodiversité (edl + concertation)	14%	Identifier les exploitations en polyculture/élevage (éch. Moyenne)
	Evaluer, quantifier le drainage existant, diminuer les sols drainés (edl + concertation)	<1%	
	Favoriser la gestion raisonnée des formes végétales (haies, forêts, prairies, zones humides) (concertation) et adapter les espèces végétales au milieu variétés / résistantes	2%	
Accompagner les agriculteurs vers la transition par des aides financières (paiement pour services environnementaux...) ou les modifier (dont la PAC)	9%	Echelle macro, hors de portée du SAGE NRG (éch .Longue)	
Favoriser le stockage de l'eau dans les milieux humides	Retenir l'eau dans les milieux humides, Boisements humides, prairies aux abords des cours d'eau, mares, ripisylves...(edl + concertation)	7%	
	Identifier, préserver et valoriser les milieux humides, entretenir, maintenir les usages positifs (production, élevage adapté, pâtures,) (edl + concertation)	8%	
	Contenir l'emprise de la forêt sur les zones humides montagnardes (edl)	<1%	
Stockage du carbone	Valoriser la fonction d'atténuation et de stockage du carbone par les prairies, les forêts, les tourbières et les ripisylves (edl + concertation)	5%	
Documents réglementaires	Adapter les documents réglementaires (Lettre de cadrage, arrêtés préfectoraux...) pour une mise en œuvre rapide	0%	

Quels objectifs souhaitables ?

- Renforcer la capacité d'adaptation de l'agriculture et de la sylviculture à faire face aux aléas climatiques (14%)
- Lutter contre l'érosion des sols (21%)
- Assurer une transition agricole pour maintenir un tissu rural dynamique, qui permette aux agriculteurs de vivre décemment et de garantir l'alimentation du territoire (34%)
- Anticiper la nécessaire réduction des émissions de gaz à effet de serre et contribuer à l'atténuation du réchauffement climatique (0%)
- Réduire les impacts sur la qualité de l'eau, la ressource et la biodiversité (7%)
- Replacer le rôle de l'arbre, des haies, des bois et des forêts dans le cycle de l'eau et pour la biodiversité (17%)
- Maintenir la fonction nourricière de l'agriculture (7%)

Quels leviers d'action envisageables ?		Ordre de priorisation (% de votes obtenus)	Faisabilité
Sensibilisation, formation	Renforcer la sensibilisation et la formation technique de la profession agricole, des chambres d'agricultures, des coopératives agricoles, des associations agricoles, agronomes, consommateurs et des écoles agricoles à la question de l'eau et aux pratiques de transition(edl + concertation + GT PAT Transition agricole du Gers)	8%	Dynamique globale et volonté de chaque organisation (éch. Courte)
	Valoriser les initiatives vertueuses qui existent déjà sur le territoire, par la mise en réseau notamment (edl + concertation + GT PAT Transition agricole du Gers)	0%	
	Favoriser le renouvellement des vocations agricoles (edl + concertation + GT PAT Transition agricole du Gers)	0%	
Accompagner la transition agricole	Rassembler les forces vives pour accompagner et accélérer la transition (edl + GIP LIA, GT PAT Transition agricole du Gers) Dont les citoyens	1%	Qui finance ? Volonté des agriculteurs à être accompagné (éch. Moyenne)
	Accompagner la transmission des exploitations agricoles (GIP LIA, GT PAT Transition agricole du Gers)	3%	
	Accompagner techniquement les agriculteurs à la transition et au changement de pratiques, à la mise en place d'une agriculture de conservation des sols (couverts végétaux, agroforesterie, taille/rentabilité exploitation...) qui intègre les enjeux eau (qualité et quantité) et qui permette en même temps aux agriculteurs de vivre décemment (concertation + edl + GIP LIA + GT PAT Transition agricole du Gers)	6%	
	Accompagner financièrement les agriculteurs pour le changement de pratiques et réaliser la transition, accompagnement du risque (concertation + edl)	10%	
	Faire un accompagnement stratégique sur de la diversification (organisation du travail, diversification ...) (GIP LIA + GT PAT Transition agricole du Gers)	4%	
	Accompagner les agriculteurs dans les diagnostics et les actions de vulnérabilité des sols à l'érosion (edl + GT PAT Transition agricole du Gers)	0%	
	Accompagner et former sur la gestion des prairies/cultures fourragères et du troupeau (polyculteur éleveur - éleveur) (GIP LIA)	0%	
	Adapter les variétés et les assolements ayant moins d'impact en qualité et quantité sur ressource en eau (edl + concertation)	8%	
	Aller vers l' extensification des cultures pluviales , pour réduire les pressions qualitatives sur la ressource (edl + concertation)	0%	
	Maintenir la mosaïque d'exploitations en polyculture élevage à l'amont des bassins versants qui permet une production de matière organique utile aux grandes cultures et la préservation de la biodiversité (edl)	0%	
	Anticiper l'avenir des surfaces de vignes arrachées (polyculteurs) (GIP LIA)	0%	
	Valoriser les effluents d'élevage (edl)	0%	
	Utilisation des Baux ruraux environnementaux qui visent à garantir des pratiques plus respectueuses de l'environnement sur les parcelles désignées (polyculteurs éleveurs, éleveurs) (GIP LIA)	1%	
Développer la place de l'arbre et l'agroforesterie (par exemple par la mise en place de haies jusqu'à une surface équivalente comprise de 5 à 7% de la SAU) (edl+ concertation+Solagro)	6%		
Structurer, sécuriser et accompagner les filières	Impliquer les coopératives agricoles dans la gestion de l'eau (edl + GIP LIA + concertation)	1%	Politiques publiques vont au delà du SAGE NRG (éch. Moyenne)
	Sécuriser et accompagner les filières à forte valeur ajoutée , les marchés de niches, les filières locales à l'échelle de territoires agricoles cohérents (edl + GIP LIA + concertation)	7%	
	Sécuriser les filières de l'agriculture biologique (edl + GIP LIA + concertation)	3%	
	Développer les filières dites traditionnelles (edl + GIP LIA + concertation) Terroir : vaches mirandaises, oies de Masseube	3%	
	Valoriser l' image de marque et certification des productions (edl + GT PAT Transition agricole du Gers)	0%	
	Orienter la gestion forestière vers les débouchés locaux et respectueux (pas de coupe à blanc), (scieries, réseaux de chaleur) ou de pointe (transformation du bois). (edl + GIP LIA + concertation)	0%	
	Diagnostiquer les filières vis-à-vis des enjeux eau (GIP LIA)	0%	
Agriculture, eau, politiques publiques locales	Mettre l'alimentation, l'agriculture nourricière, au cœur des politiques publiques , coopération territoriale avec les collectivités et les citoyens (Plans Alimentaires Territoriaux....) (edl + concertation)	10%	Politiques publiques vont au delà du SAGE NRG (éch. Moyenne)
	Valoriser économiquement et socialement les services rendus par les pratiques agricoles vertueuses au grand cycle de l'eau, à l'atténuation climatique et à la biodiversité (edl + concertation + GIP LIA)	4%	
	Coordonner l'aménagement rural et lutter contre l'artificialisation des sols en conservant la SAU (concertation)	0%	
Optimiser les ressources en eau	Développer une agriculture de précision pour réduire les besoins en eau, les intrants (edl + concertation)	1%	Identifier les secteurs Cout du matériel et du conseil (éch. Moyenne)
	Améliorer l' efficacité de l'irrigation en favorisant la qualité des sols (edl + concertation)	8%	
	Optimiser et mutualiser les ressources existantes aujourd'hui sous exploitées (retenues collinaires) (edl + concertation)	1%	
	Partager l'accès à l'eau entre agriculteurs (organisme unique de gestion collective) pour une eau « assurance » (eau assurance pour de nouvelles cultures moins consommatrices cultures en sec, couverture des sols ...) (concertation)	1%	
	Créer des lacs de retenues collinaires par et pour les agriculteurs sans oublier de préserver et de valoriser la ressource en eau des sols (concertation)	4%	
	Créer des ouvrages structurants dans le cadre de projet de territoire (multiusages, collectifs, à gouvernance publique) (edl + concertation)	8%	

Quels objectifs souhaitables ?

- Assurer le maintien, la restructuration, et le développement des milieux favorables à la biodiversité (33%)
- Améliorer la qualité de l'eau brute (34%)
- Maintenir une qualité paysagère et les usages récréatifs (tourisme, pêche, baignade...) en respectant les milieux (edl + concertation), donner un accès à la nature à tous (7%)
- Diminuer les risques sanitaires pour la population (10%)
- Augmenter la surface totale de zones humides, vulgariser et développer les services rendus (16%)

Quels leviers d'action envisageables ?		Ordre de priorisation (% de votes obtenus)	Faisabilité
Gouvernance et moyens	Intensifier la coopération de l'ensemble des acteurs d'un bassin versant, et garantir une égalité dans la gouvernance (parité homme/femme) (edl + concertation)	4%	
	Augmenter significativement les moyens d'intervention (technique et financiers) des structures GEMAPI pour les programmes Pluriannuels de Gestion (PPG) (edl)	6%	Qui finance ? (éch. Moyenne)
Connaissance et sensibilisation	Améliorer l' expertise des services rendus par les milieux (edl)	3%	
	Améliorer le suivi de la qualité de l'eau notamment des eaux naturelles, vives et stockées (phytosanitaires, pfas,...) et densifier le réseau (edl)	3%	
	Former les élus et sensibiliser le public, en commençant par le jeune public et la profession agricole (edl+ concertation)	10%	Evènements publics, dans les écoles, ... dépendant du taux de participation (éch. Courte)
Urbanisme	Cartographier les espaces de fonctionnalité des cours d'eau , en lien avec les systèmes d'endiguement, pour intégrer les politiques de gestion inondation, érosion des berges, biodiversité dans les décisions d'urbanisme (edl + concertation)	6%	13 000 km de cours d'eau (éch. Longue)
	Impliquer les propriétaires fonciers dans la gestion durable des versants et des berges (Obligation Réelles Environnementales) et du lit majeur (edl)	6%	Volonté individuelle des propriétaires (éch. Longue)
	Réaliser des acquisitions foncières pour la préservation des milieux aquatiques (ripisylves, espace fonctionnalité des cours d'eau et zones humides...) par les collectivités ou autres acteurs (edl + concertation)	3%	
Gestion bassin versant, lit et berges et continuité	Intégrer la gestion des milieux au cœur des stratégies d'amélioration de la qualité des eaux, de réduction des risques inondations, et de protection de la biodiversité (edl)	4%	
	Evaluer et améliorer l'efficacité des Plans Pluriannuels de Gestion (edl)	2%	
	Protéger et développer les ripisylves et haies (plantation, régénération naturelle) pour la qualité de l'eau et des milieux aquatiques, et la protection thermique des cours d'eau , en agissant sur la réglementation, l'accompagnement et les moyens financiers (edl + concertation)	17%	Maitrise foncière, qui accompagne et finance ? (éch. Moyenne)
	Améliorer le transport sédimentaire et coordination sur la transparence sédimentaire en amont à développer notamment sur la Neste. (edl + concertation)	3%	
	Préciser l'impact des gravières sur le fonctionnement des cours d'eau (edl + concertation)	0%	
	Améliorer la gestion des éclusées liées à la navigation, à l'hydroélectricité et aux moulins... (edl + concertation)	1%	
	Accompagner les gestionnaires de retenues petites et grandes dans la prise en compte des enjeux milieux aquatiques (plans d'eau et aval ouvrage, gestion des vidanges, des débits réservés) (edl + concertation)	3%	
Prévenir et organiser la gestion des macro déchets en rivière et en lac : pluvial urbains, flottant, plastique, ancienne décharge en berge) (concertation)	1%		
Milieux humides	Prélocaliser les zones humides (edl)	<1%	
	Réaliser des inventaires par investigations de terrain des zones humides qui permet d'intégrer ces milieux dans une politique globale de gestion des bassins versants (edl + concertation)	1%	
	Caractériser les zones humides pour connaître leur fonctionnement hydraulique (conditions de mise en eau, stockage, restitution, etc..) et pouvoir ainsi intégrer ces milieux dans une politique globale de gestion des bassins versants (edl)	8%	Etude en cours 96 km ² de Zones Humides (éch. Longue)
	Préserver, restaurer et gérer es zones humides en définissant les priorités (edl)	4%	
Biodiversité, écologie	Restaurer la continuité écologique , agir sur les obstacles à l'écoulement, renforcer la planification des opérations de restauration de la continuité (ouvrages...) (edl)	4%	
	Améliorer la gestion des espèces animales et végétales invasives , contrôler l'introduction d'espèces, renforcer la diversification des habitats aquatiques (résistance des espèces autochtones) (edl + concertation)	5%	
	Actions de protection et restauration des habitats à fort enjeu écologique et piscicoles (edl + concertation)	4%	

INDUSTRIE

Quels objectifs souhaitables ?

<ul style="list-style-type: none"> • Sécuriser l'accès à la ressource en eau pour l'industrie, dans un contexte de changement climatique, en lien avec l'ensemble des usages, pour le développement économique du territoire (27%) 	<ul style="list-style-type: none"> • Diminuer les impacts industriels sur la qualité et la température de l'eau (13%)
<ul style="list-style-type: none"> • Optimiser et réduire les consommations industrielles en eau (47%) 	<ul style="list-style-type: none"> • Diminuer les risques de pollutions accidentelles sur la ressource, stratégique pour le territoire (13%)

Quels leviers d'action envisageables ?		Ordre de priorisation (% de votes obtenus)	Faisabilité
Sensibilisation, formation	Renforcer la sensibilisation et la formation technique des industriels à la question de l'eau et aux pratiques de transition (edl + concertation)	5%	
	Valoriser les initiatives vertueuses qui existent déjà sur le territoire, par la mise en réseau notamment (edl + concertation)	7%	Communiquer, mise en réseau, volonté individuelle (éch. Courte)
Suivi	Améliorer le suivi et la surveillance des rejets industriels en quantité et qualité (SDAGE)	0%	
Qualité	Limiter l'impact des rejets de substances industrielles pour préserver la ressource en eau, prioriser les actions sur les sites à pollution suspectée ou avérée au titre du SDAGE (edl + concertation)	2%	
	Optimiser l'assainissement collectif autonome ou le raccordement des rejets industriels à l' assainissement collectif (edl + concertation + SDAGE)	0%	
	Limiter les rejets de macro polluants industriels (SDAGE)	0%	
	Limiter l'impact des rejets industriels en température sur les milieux aquatiques (edl)	17%	Expertiser la 100e de rejets industriels et leur température (éch. Moyenne)
	Améliorer la connaissance sur les sites et sols pollués (y compris les sites orphelins), leur impact sur les milieux aquatiques (confinement, traitement), et les réhabiliter dans des conditions économiquement et techniquement viables (SDAGE)	0%	
Quantité	Réduire la consommation en eau industrielle et améliorer les process industriels économes en ressources en eau (économies, réduction des pertes, gestion circulaire, eaux non conventionnelles, modification process, utilisation eaux pluviales, recyclage et réutilisation de l'eau, eau de lavage ...)	12%	Volonté de la trentaine industrielles préleveuses d'eau Améliorer l'efficacité des procédés (éch. Moyenne)
	Prendre en compte les besoins de prélèvement en eau pour tout nouveau projet industriel et assurer de la compatibilité avec la ressource en eau disponible et à venir (sobriété sociétale) (edl)	24%	Définir quel nouveau projet, sur quel secteur ? (éch. Longue)
	Préserver de la disponibilité de la ressource en eau pour les industries stratégiques pour le territoire (Volume prélevable industriel) (edl)	27%	Définir consensuellement les industries stratégiques (éch. Longue)
	Quantifier et limiter l'impact d' extraction des granulats sur la ressource en eau (edl+ SDAGE)	0%	
Risques	Optimiser la prévention des risques de pollutions accidentelles des eaux brutes (transports, malveillance ...) ayant un impact sur la biodiversité et l'alimentation eau potable (edl+concertation)	2%	
	Optimiser la prévention de pollutions accidentelles liées aux rejets industriels (edl+SDAGE)	2%	

Quels objectifs souhaitables ?

- Approfondir et suivre la connaissance pour **développer les inventaires et réglementations en lien avec les milieux aquatiques et humides**, afin de la partager et de l'utiliser comme un outil de mesure (27%)
- Préserver et lutter contre les **espèces exotiques envahissantes** liées aux milieux aquatiques et humides et déployer une stratégie de gestion durable (3%)
- Préserver, protéger les **habitats naturels fonctionnels**, notamment les habitats humides le long des cours d'eau et des micro-bassins versants, les milieux montagnards à long terme (24%)
- Intégrer les enjeux liés à la biodiversité des milieux aquatiques et humides **aux politiques d'urbanisme et de développement territorial local** (21%)
- **Restaurer les écosystèmes aquatiques à l'échelle des bassins versants**, la continuité longitudinale et latérale des cours d'eau (hydraulique et sédimentaire) (18%)
- **Sensibiliser** sur les enjeux de biodiversité liés aux milieux aquatiques et humides (6%)

Quels leviers d'action envisageables ?		Ordre de priorisation (% de votes obtenus)	Faisabilité
Connaissance et gestion	Inventorier la biodiversité existante, en lien avec les milieux aquatiques et humides (atlas biodiversité, inventaires ...) (edl+ concertation)	3%	
	Inventorier et diagnostiquer les milieux aquatiques et humides existants, et leurs fonctionnalités (plans d'eau, mares, zones humides potentielles, petits cours d'eau) (edl)	7%	Etude en cours 96 km ² de Zones Humides (éch. Longue)
	Mettre en place de nouveaux zonages environnementaux sur les aires protégées et zones à enjeux prioritaires (arrêté préfectoral de protection de biotope, arrêté préfectoral de protection des habitats naturels, réserves naturelles...) (edl)	3%	
	S'appuyer sur les projets de PNR (Astarac et Comminges-Barousse-Pyrénées) pour mener des actions en faveur de la biodiversité (edl) et sur d'autres zonages environnementaux déjà existants (ex: Natura 2000)	0%	
Sensibilisation	Sensibiliser sur le patrimoine eau et son interaction avec l'ensemble du vivant, la continuité écologique des cours d'eau, les ripisylves, les haies, les zones humides, la biodiversité associée, la notion de patrimoine commun, en commençant par le jeune public (edl+ concertation)	4%	
	Sensibiliser sur les espèces exotiques envahissantes (edl)	1%	
	Evaluer et mettre en valeur l'intérêt de la végétalisation des retenues collinaires dans un objectif de gain de biodiversité et de prévention de l'érosion (edl + concertation)	1%	
	Sensibiliser au rôle de la biodiversité les exploitants agricoles et les lycées agricoles, BTS et autres formations agricoles (sols vivants, pollinisateurs, prédateurs insectes ravageurs, brise vents, maintien de l'eau, ...) en s'appuyant sur les initiatives fructueuses du monde agricole : plantations de haies, création de zones humides, agroforesterie... (concertation)	4%	
Maîtrise foncière et urbanisme	Faire figurer la présence des zones humides et de leur aire d'alimentation, en lien avec les zones à enjeux biodiversité, dans les documents d'urbanisme (SCoT, PLU(i), cartes communales) et permettre à ces documents de protéger ces milieux (edl + concertation)	4%	
	Développer une stratégie d'urbanisme garante du maintien des dynamiques naturelles d'écoulement des eaux, de la préservation des zones humides et de la biodiversité (edl + concertation)	4%	
	Développer une maîtrise foncière et des zones humides et des zones à enjeu biodiversité associés aux milieux aquatiques en vue de leur simple préservation (edl)	11%	Maitrise foncière (éch. Longue)
	Développer et rétablir les trames vertes et bleues et leurs outils de protection (edl + concertation)	1%	
	Réguler, développer une gestion durable des haies et ripisylves, en lien avec la préservation de la biodiversité (edl + concertation)	4%	
Gestion bassin versant, lit et berges et continuité	Intégrer la gestion des milieux au cœur des stratégies d'amélioration de la qualité des eaux, de réduction des risques inondations, et de protection de la biodiversité (edl)	3%	
	Développer l'espace de mobilité des cours d'eau par des berges naturelles et non stabilisées (edl + concertation)	6%	
	Développer le couvert forestier et les ripisylves (régénération naturelle et plantations) pour recréer un maillage notamment le long des cours d'eau (maintien des berges, filtration de l'eau par les racines, baisse de la température de l'eau, limitation de l'érosion des sols) (edl + concertation)	7%	Maitrise foncière 13 000 km de cours d'eau (éch. Longue)
	Restaurer la continuité écologique hydraulique et sédimentaire, agir sur les obstacles à l'écoulement, sur la capacité des rivières à déborder, de renforcer la planification des opérations de restauration de la continuité (ouvrages...) (edl)	3%	
Espèces invasives	Développer une stratégie homogène et progressive amont-aval de gestion des espèces animales et végétales invasives, traiter les stations existantes, contrôler l'introduction d'espèces, renforcer la diversification des habitats aquatiques (résistance des espèces autochtones) (edl + concertation)	0%	
Gestion des débits	Assurer les conditions stationnelles permettant l'expression d'espèces à fort enjeu écologique et piscicoles (edl, concertation)	0%	
	Assurer des débits nécessaires au maintien de la biodiversité sur les axes réalimentés (débits minimums biologiques, débits réservés, débits objectifs d'étiage) (edl)	7%	Etudes à réaliser (éch. Longue)
	Définir des débits biologiques adaptés au changement climatique, sur certains axes (edl)	3%	
Têtes de bassin versant	Retrouver la naturalité des lacs glaciaires de tête de bassin versant (retrait des poissons introduits ayant un très fort impact sur la biodiversité aquatique et la fonctionnalité des écosystèmes lacustres) (concertation)	0%	
	Préserver et restaurer un environnement naturel (prairies naturelles, boisements) en tête de bassin versant et préserver les milieux montagnards (edl, concertation)	6%	
Milieux humides	Préserver les milieux humides et les mares (edl)	8%	Maitrise foncière 96 km ² de Zones Humides (éch. Longue)
	Diagnostiquer la qualité des eaux et l'enjeu biodiversité des zones humides, en particulier en têtes de bassin versant, et sur des zones prioritaires, et les restaurer (edl + concertation)	4%	
	Développer des plans de gestion, d'usage et de fréquentation des zones humides prioritaires, en particulier en tête de bassin versant, pour permettre leur usage dans un cadre durable (edl + concertation)	0%	
Lacs et plans d'eau	Préserver les parties liées à la biodiversité (amont des retenues collinaires...) (préservation des héronnières notamment) et établir des plans de gestion (concertation)	1%	
Réglementation et dispositif financier	Mesures de protection renforcée sur les ripisylves : réglementaire et avec contrainte financière	4%	

Quels objectifs souhaitables ?

- Concilier le développement de la production énergétique et les usages du territoire (eau potable, économiques et tourisme...), les objectifs environnementaux et la biodiversité, avec le minimum d'impact en qualité et quantité (20%)
- Réduire l'impact de l'hydroélectricité sur la continuité écologique, le fonctionnement des cours d'eau et le transport sédimentaire (20%)
- Sécuriser l'affectation dans les conditions actuelles des volumes des stockages hydroélectriques pour les rivières gasconnes, et les augmenter sous de nouvelles conditions (27%)
- Diminuer les impacts des autres énergies renouvelables (biomasse, éolien et solaire) sur les écosystèmes aquatiques et sur la ressource en eau, en qualité et quantité (7%)
- Privilégier l'optimisation des aménagements hydroélectriques existants (augmentation de puissance et du productible) ou l'équipement d'ouvrages existants (27%)
- Diminuer les risques inondation liés aux stockages ou usages l'hydroélectricité et développer la prévention (0%)

Quels leviers d'action envisageables ?		Ordre de priorisation (% de votes obtenus)	Faisabilité
Consommation	Inciter à la gestion économe et à la sobriété énergétique , en lien avec la ressource en eau (edl)	9%	Evènements publics, dans les écoles, ... volonté individuelle (éch. Moyenne)
	Pérenniser réglementairement la ressource des 48 Mm³ affectés à la Gascogne à partir des réservoirs hydroélectriques de haute montagne, dans les conditions actuelles y compris en cas de renouvellement des concessions	6%	
Hydroélectricité	Etudier le renforcement ou la sécurisation des volumes des retenues hydro électriques pour réalimenter le territoire (concessions, conventions...) en tenant compte des changements hydro climatiques	9%	Etudes sur 9 ouvrages de montagne et 18 retenues de piedmont (éch. Longue)
	Réinterroger les règlements d'eau et les débits réservés des ouvrages dans un contexte de réchauffement climatique (par exemple lors du renouvellement des concessions ..) (SDAGE)	6%	
	Diagnostiquer, adapter les modalités de gestion afin de réduire l'impact des éclusées et variations artificielles de débits, en mettant en œuvre des mesures d'atténuation (exemple gestion optimale de la dérivation du canal de la Neste)	6%	
	Améliorer la gestion coordonnée des aménagements hydroélectriques à l'échelle des sous bassins hydrographiques, sous l'impulsion de l'Etat (SDAGE) sur les bassins ou cela n'a pas été le cas (Neste, Baise...)	0%	
	Améliorer les connaissances des impacts sur les cours d'eau de l'interception sédimentaire lié à la présence de barrages.	3%	
	Améliorer la gestion des matériaux stockés dans les retenues pour favoriser le transport naturel des sédiments ou la recharge artificielle des cours d'eau (chasses de dégravage, curages...)	0%	
	Mettre en place un comité de suivi afin de faciliter l'information des collectivités territoriales et des habitants riverains sur l'exécution du contrat de concession par le concessionnaire et leur participation à la gestion des usages de l'eau. (loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique)	0%	
	Privilégier et optimiser les aménagements hydroélectriques existants (augmentation de puissance et du productible) ou l'équipement d'ouvrages existants (SDAGE). Privilégier le potentiel hydroélectrique fondée sur des approches innovantes (hydrolienne, microturbine en réseau, etc..) ou à bénéfice partagé (réhabilitation de seuil et continuité écologique, valorisation du patrimoine, etc..).	21%	Cf étude du potentiel hydroélectrique (éch. Moyenne)
	Expertiser le renforcement du potentiel énergétique des concessions de la Haute Neste favorisant aussi une meilleure maîtrise de l'eau (stations de transfert d'électricité par pompage) et le moins d'impact sur la ressource et les milieux	3%	
	Pour la création de nouveaux ouvrages, favoriser l'émergence des projets hydroélectriques ayant le moins d'impacts sur les milieux aquatiques , en prenant en compte les enjeux environnementaux du bassin, notamment sur les axes à migrateurs amphihalins (edl, SDAGE, concertation), exemple continuité piscicole par des passes à poissons et des dispositifs de grilles empêchant la mortalité dans les turbines	6%	
Adapter les modalités de gestion compatibles avec les enjeux environnementaux (passe à poissons, dévalaison, ...) ou les usages (exemple navigation sur la Baïse), en coordination avec l'ensemble des acteurs	0%		
Nucléaire	Prendre en compte et limiter l'impact des besoins en eau de compensation Golfech sur le territoire, en particulier sur nouveau projet	12%	Actuellement 10 Mm ³ réservés dans le lac de la Gimone pour Golfech, en dehors du territoire du SAGE NRG (éch. Moyenne)
Bois énergie	Réguler le prélèvement de la ressource en bois (haies, ripisylve) pour préserver les milieux, améliorer la qualité de l'eau (edl, concertation)	0%	
	Sensibiliser, accompagner et conseiller sur le bois énergie (domaine privé) afin de limiter l'impact sur les milieux et la qualité de l'eau (edl, concertation)	3%	
Méthanisation	Limiter l'impact de la production d'énergie électrique et de biogaz via la méthanisation , sur la qualité de l'eau et les milieux, privilégier l'économie circulaire, la réutilisation de coproduits agricoles, le circuit court et coopération territoriale (edl, concertation)	0%	
Hydrogène	Expertiser, quantifier et limiter l'impact quantité, qualité des nouveaux projets hydrogène sur le territoire	3%	
	Arbitrer l'affectation des volumes existants entre prélèvements économiques , si nouveaux projets	6%	
Solaire	Avoir une expertise renforcée sur les impacts hydrologiques et hydrobiologiques potentiels du déploiement des nouvelles productions solaires (ombrières, photovoltaïque flottant...) sur les milieux aquatiques et humides	3%	

Quels objectifs souhaitables ?

<ul style="list-style-type: none"> Anticiper et réduire les conséquences négatives des inondations sur les personnes, les animaux, les biens par prévention et par protection (29%) 	<ul style="list-style-type: none"> Prévoir et faire connaître une gestion adaptée et concertée en cas de pollution accidentelle majeure (transport, industriel...) des cours d'eau (14%)
<ul style="list-style-type: none"> Evaluer régulièrement l'évolution des risques dans un contexte de changement climatique (0%) 	<ul style="list-style-type: none"> Anticiper et prévenir les conséquences négatives des sécheresses sur les sols, les infrastructures et les usages (14%)
<ul style="list-style-type: none"> Prévenir des coulées de boues et réduire leurs conséquences sur les personnes, les biens et les milieux (10%) 	<ul style="list-style-type: none"> Informers/sensibiliser sur les risques (33%)

Quels leviers d'action envisageables ?		Ordre de priorisation (% de votes obtenus)	Faisabilité
Connaissance, sensibilisation	Améliorer, partager et réévaluer la connaissance du risque inondation (edl + concertation)	15%	Evènements publics, dans les écoles, ... dépendant du taux de participation (éch. Courte)
	Informers et alerter les citoyen.nes sur les risques liés aux inondations naturelles et en lien avec le risque de rupture de barrages (edl)	4%	
	Améliorer la connaissance sur les risques accidentels (technologiques, transports) pouvant impacter la qualité de l'eau (edl + concertation)	5%	
Gouvernance	Mettre en œuvre le Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) en montagne (edl)	7%	
	Interroger la mise en place de PAPI sur d'autres territoires (concertation)	0%	
	Elaborer ou réactualiser des Plan de Prévention des Risques inondation dans les communes (edl)	2%	
	Intégrer la prévention des inondations dans les plans pluriannuels de gestion des structures GEMAPI du territoire et gérer les ouvrages de protection et systèmes d'endiguement (PI) (edl)	2%	
Inondations, coulées de boues, matériaux	Développer le réseau de suivi et d'alerte hydrométrique adapté à l'inondation (edl)	9%	Définir les secteurs clés sur les 13 000 km de cours d'eau ? (éch. Moyenne)
	Diminuer l' impact des lâchers des réserves sur le risque inondation (concertation)	0%	
	Renforcer la régulation hydrologique naturelle par les zones humides et l'hydromorphologie des cours d'eau, (renaturation) pour ralentir l'eau (edl+ concertation)	9%	Définir les zones stratégiques sur les 13 000 km de cours d'eau ? (éch. Moyenne)
	Mettre en place des zones d'expansion de crue (edl+ concertation)	5%	
	Réhabiliter les casiers d'étalement des crues (edl + concertation)	2%	
	Favoriser la couverture des sols, de bonnes pratiques agricoles, la mise en place de haies et fascines, les solutions fondées sur la nature , pour diminuer les risques d'inondations et de coulées de boue (edl + concertation)	7%	
	Prendre en compte le risque inondation dans l'urbanisme : permis de construire (edl + concertation)	9%	Déjà le cas ? Documents d'urbanisme doivent être compatibles avec le SAGE (éch. Courte)
	Prendre en compte le risque inondation dans l'urbanisme en protégeant les prairies inondables, zones humides (edl + concertation)	4%	
	Limiter l' artificialisation des sols dans les documents d'urbanisme (edl + concertation)	4%	
	Restaurer la perméabilité des sols (edl + concertation)	2%	
	Améliorer la gestion des eaux pluviales (edl + concertation)	4%	
	Réaliser des ouvrages de sécurité civile pour protéger les risques inondation (edl+ concertation)	0%	
Pollution des eaux	Améliorer le réseau d'alerte en cas de pollution des cours d'eau (edl)	5%	
	Elaborer un schéma d'alerte pollution de l'eau et les procédures de gestion de crise, notamment des sites SEVESO (edl)	2%	
	Mettre en place les protections de captage d'eau et prescriptions associés par arrêté (DUP) sur l'ensemble des captages pour réduire les risques de pollutions ponctuelles et accidentelles (edl)	0%	
	Développer les actions de sécurisation de l'alimentation en eau potable en cas de pollution majeure de cours d'eau (concertation)	2%	
Autres risques	Améliorer la connaissance sur le risque retrait gonflement argiles avec le réchauffement climatique (edl)	2%	
	Etablir un plan de prévention des risques aux feux de forêt sur la Neste (edl)	0%	

Quels objectifs souhaitables ?

- Tendre vers le bon état écologique ou le bon potentiel écologique des masses d'eau (45%)
- Prévenir les risques d'eutrophisation et de développement de cyanobactéries (5%)
- Réduire les pollutions diffuses et ponctuelles (5%)
- Réduire les risques sanitaires pour la baignade (0%)
- Améliorer la qualité des eaux brutes pour garantir une bonne qualité de l'eau potable et réduire les coûts de potabilisation (42%)
- Garantir une meilleure qualité de l'eau pour assurer l'attractivité du territoire (3%)

Quels leviers d'action envisageables ?		Ordre de priorisation (% de votes obtenus)	Faisabilité
Connaissance	Vulgariser et diffuser l'information sur la qualité de l'eau brute et la qualité de l'eau potable. La rendre accessible aux citoyens et aux producteurs d'eau potable	0%	
	Favoriser la recherche scientifique sur les mécanismes de transfert de polluants de la parcelle agricole à la rivière et sur l'eutrophisation (edl)	8%	
Prévention	Privilégier la mise en œuvre d'actions impactant directement la source des pollutions afin de les réduire (concertation)	12%	Identifier les sources de pollution ponctuelles et diffuses (≈ 8000 km ²) (éch. Longue)
Suivi	Développer le réseau de mesure de la qualité de l'eau (edl + concertation)	4%	
	Étendre le suivi de la qualité des eaux aux autres molécules, micropolluants et substances médicamenteuses (antibiotiques, contraceptifs,...), en commençant par une expérimentation sur le territoire (edl + concertation)	6%	
Pollutions ponctuelles	Agir sur les rejets en macropolluants et micropolluants (SDAGE AG)	0%	
	Mettre en conformité des rejets des stations d'épuration des eaux usées sur les zones prioritaires (edl + concertation)	4%	
	Etudier l'impact des produits de compost non soumis à plan d'épandage (MIATE)	0%	
	Réduire les pollutions induites par les rejets industriels (SDAGE AG)	0%	
Pollutions diffuses	Réduire les pollutions d'origine agricole et assimilées (pesticides, azote) (SDAGE AG)	5%	
	Accompagner la profession agricole pour la mise en place de nouvelles pratiques agronomiques (agriculture biologique, agroécologie, sens du labour, agriculture de conservation des sols, plantation et gestion des haies) afin de limiter l'érosion des sols et le transfert d'éléments polluants vers les cours d'eau (edl + concertation)	18%	Volonté des agriculteurs à être accompagnés (éch. Moyenne)
	Créer des zones tampons contre les pollutions diffuses sur certains endroits stratégiques (zones humides, prairies, retenues,...). Zones humides à privilégier du fait de leur efficacité supérieure à des dispositifs artificiels	0%	
	Créer un effet tampon des rejets directs des drains en mettant en place des projets pilotes	0%	
	Réduire les transferts de pollution agricole spécifique vers les ressources : adaptation des itinéraires techniques phytosanitaires et vétérinaires vis-à-vis de la vulnérabilité du milieu récepteur (edl)	1%	
Hydromorphologie	Protéger et développer les ripisylves et haies (plantation, régénération naturelle) pour la qualité de l'eau et des milieux aquatiques et la protection thermique des cours d'eau, en agissant par le biais de la réglementation, de l'accompagnement et du financement (edl + concertation)	15%	Maitrise foncière, qui accompagne et finance ? (éch. Moyenne)
	Proposer des objectifs d'atteinte du bon état des masses d'eau et des trajectoires plus réalistes compte tenu de l'héritage hydromorphologique dégradé et des nouvelles menaces climatiques (edl)	1%	
	Favoriser les actions de restauration hydromorphologique au sein des plan pluriannuels de gestion des bassins versants pour que les milieux retrouvent leur pouvoir d'autoépuration (edl)	11%	13 000 km de cours d'eau (éch. Longue)
	Garantir une hydrologie suffisante dans les rivières pour permettre la bonne dilution des polluants (edl)	4%	
Contrôle	Réaliser un meilleur contrôle des usagers pollueurs, et mettre en place un principe financier désincitatif (principe « pollueur-payeur ») (concertation)	4%	
Têtes de bassin versant	Maintenir le bassin versant de la Neste et les têtes de bassin versant des rivières gasconnes en bon état écologique (edl)	5%	
Activités de loisirs liées à l'eau brute	Limiter les risques sanitaires encourus par les pratiquants de loisirs nautiques (SDAGE AG)	0%	
	Lutter contre la prolifération des cyanobactéries (SDAGE AG)	0%	
Urbanisme	Intégrer la question des haies et des trames vertes et de l'eau en général dans les documents d'urbanisme (PLU, ...) en prenant en compte le bassin versant : pluvial, assainissement, préemption foncier sur zones prioritaires ... (concertation)	4%	

Quels objectifs souhaitables ?

- Assurer une ressource suffisante et sécurisée pour la production d'eau potable d'un point de vue quantitatif (38%)
- Assurer un prix admissible de l'eau potable et non limitant pour le développement du territoire (17%)
- Améliorer la qualité des eaux brutes pour produire de l'eau potable, en s'appuyant sur la mise en œuvre de plans préventifs (agricole, industriel, routier...) et les périmètres de protection autour des points de captage d'eau (34%)
- Diminuer la consommation en eau potable (par habitant) et s'inscrire dans une démarche de sobriété et de lutte contre le gaspillage (0%)
- Intégrer l'eau (qualité, quantité) comme élément central dans les documents d'urbanisme et le développement territorial (10%)

Quels leviers d'action envisageables ?		Ordre de priorisation (% de votes obtenus)	Faisabilité
Information, sensibilisation	Sensibiliser sur la ressource pour l'eau potable, sa fragilité et les enjeux de qualité (edl + concertation)	7%	Evènements publics, dans les écoles, ... dépendant du taux de participation (éch. Moyenne)
	Sensibiliser à la sobriété et aux économies d'eau (edl + concertation)	0%	
	Sensibiliser sur le prix de l'eau, pour expliquer l'évolution et la décomposition des coûts (exemple en milieux ruraux, eau plus chère car réseau plus important)(concertation)	0%	
	Promouvoir et mettre en réseau les retours d'expériences permettant d'améliorer la qualité de l'eau potable et sécuriser son alimentation (concertation)	2%	
Suivi	Suivre et anticiper l'évolution quantitative des ressources captées (edl)	1%	
	Développer le réseau de suivi de la qualité de l'eau brute en lien avec la production d'eau potable (concertation)	2%	
	Développer la connaissance et le partage des données liées aux usages en eau potable (edl)	2%	
	Développer la connaissance, la recherche et le suivi sur les substances médicamenteuses, pesticides et leurs métabolites, émergentes (nouvelles molécules, cosmétiques, perturbateurs endocriniens radionucléides...) (edl + concertation)	5%	
	Conserver un suivi sanitaire performant et indépendant (edl)	6%	
Urbanisme	Prendre en compte la ressource en eau (disponibilité, qualité, ...) dans les documents d'urbanisme (edl + concertation)	8%	Documents d'urbanisme doivent être compatibles avec le SAGE (éch. Moyenne)
	Définir les zonages à enjeux sanitaire et environnemental dans les documents d'urbanisme sur tout le territoire (en lien avec les périmètres de protection de captage, volet sur la maîtrise de l'urbanisation dans les secteurs sensibles, mesures réglementant l'occupation et l'usage des sols sur ces zones) (edl + concertation)	2%	
	Imposer la mise en place de dispositifs d'économie d'eau dans les documents d'urbanisme pour toute nouvelle construction (concertation)	1%	
Gouvernance et tarification	Inciter et accompagner la structuration des collectivités en charge du petit cycle de l'eau (eau potable, assainissement, pluvial) pour optimiser les moyens à une échelle cohérente (edl + concertation)	6%	
	Promouvoir la gestion en régie pour assurer une gestion indépendante et sécurisée de la qualité de l'eau (concertation)	2%	
	Mettre en place une tarification adaptée de l'eau potable qui incite aux économies mais permette un service de qualité, et intégrant tous les coûts à venir (renouvellement, curages, traitements, préventif ...) (edl + concertation)	6%	
	Réinterroger le coût de l'eau brute pour la production d'eau potable par rapport aux autres usages préleveurs : industrie, irrigation... (concertation)	0%	
	Étudier la tarification progressive de l'eau potable (concertation)	6%	
	Travailler autour de la tarification pour que les agriculteurs payent une contribution relative à leur impact sur la production d'eau potable (concertation)	2%	
Ressource en eau potable	Sécuriser la ressource existante pour l'usage en eau potable (48 Mm3 stockés en haute-montagne, ressources souterraines...) (edl + concertation)	7%	
	Rechercher d'autres sources d'eau potable, notamment en étudiant la présence de ressources souterraines mobilisables (edl + concertation)	1%	
	Inciter à la mise en place de dispositifs pour économiser l'eau (dispositifs hydro-économiques, récupération des eaux de pluie, toilettes sèches...) dans les bâtiments publics et privés (dont les habitations) (edl + concertation)	4%	
	Mettre à jour les schémas directeurs d'alimentation en eau potable en intégrant les effets des dérèglements climatiques (edl)	4%	
	Mettre en œuvre la sécurisation et l'interconnexion des réseaux pour la production d'eau potable (edl + concertation)	5%	
	Optimiser la gestion de crise pour sécuriser l'accès prioritaire à la ressource pour l'usage eau potable (concertation)	0%	
	Améliorer les performances techniques de traitement des eaux brutes pour l'eau potable : créer de nouvelles unités de traitement et moderniser les infrastructures existantes (edl)	0%	
Lutte contre les pollutions	Mettre en œuvre et suivre les périmètres de protection autour des points de captage (PPC) par déclaration d'utilité publique (DUP), afin de prévenir les pollutions accidentelles (edl + concertation)	2%	
	Définir les aires d'alimentation de captage (AAC) et mettre en place des plans préventifs pour lutter contre les pollutions diffuses (edl + concertation)	7%	Etudes et plans à réaliser sur les secteurs d'intérêt (éch. Moyenne)
	Etudier l'impact potentiel de nouvelles molécules susceptibles d'être présentes dans les eaux captées sur la santé humaine : radionucléides, médicaments... (edl + concertation)	1%	
	Mettre en place un plan de renouvellement du réseau d'eau potable pour lutter contre les fuites et les pollutions (palier aux réseaux en PVC datant d'avant 1980 libérant du chlorure de vinyle monomère (CVM)) (edl + concertation)	7%	18 000 km de réseau de conduite à expertiser (éch. Longue)

ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES & EAUX PLUVIALES

Quels objectifs souhaitables ?

- Diminuer l'impact des rejets des eaux pluviales urbaines, agricoles et drains en s'appuyant principalement sur les solutions fondées sur la nature et tendre vers le « zéro rejet » en rivière (13%)
- Diminuer l'impact des rejets des stations d'épuration des eaux usées, en prenant en compte les débits futurs des milieux récepteurs (le maximum et le minimum) (23%)
- Intégrer les rejets d'eau (qualité, quantité) comme élément central dans les documents d'urbanisme et le développement territorial (26%)
- Accompagner et structurer la future prise de compétence eau/assainissement en 2026 (audit, techniquement, financièrement, ...) (16%)
- Informer, sensibiliser et diffuser l'information sur l'assainissement et les eaux pluviales (23%)

Quels leviers d'action envisageables ?		Ordre de priorisation (% de votes obtenus)	Faisabilité
Information, sensibilisation	Sensibiliser les citoyen.nes, les collectivités et entreprises sur les systèmes de traitement des eaux usées et la gestion durable des eaux pluviales (edl + concertation)	12%	Dynamique globale et volonté de chaque organisation (éch. Courte)
	Renseigner les indicateurs de performances des systèmes de traitement (Rapport sur le Prix et la Qualité du Service), analyser et valoriser leur évolution sur le territoire (edl)	1%	
Suivi	Développer la connaissance, la recherche et le suivi sur les substances émergentes : médicaments, pesticides et leurs métabolites (nouvelles molécules, cosmétiques, perturbateurs endocriniens...) (edl + concertation)	4%	
	S'appuyer sur l'évaluation « Pressions domestiques » (Pdom) de l'Agence de l'eau (edl)	6%	
	S'appuyer sur l'optimisation des rejets et de la gestion des eaux pluviales, ainsi que les capacités d'AEP et d'assainissement dans les documents d'urbanisme locaux (communaux ou intercommunaux) dès le début des projets (edl + concertation) Mettre en cohérence les différentes réglementations	2%	
Urbanisme	Définir les zonages à enjeux sanitaire et environnemental dans les documents d'urbanisme sur tout le territoire (en lien avec les périmètres de protection de captage, sur le volet relatif à la maîtrise de l'urbanisation dans les secteurs sensibles, et les mesures réglementant l'occupation et l'usage des sols sur ces zones) (edl + concertation)	2%	
	Imposer la mise en place de dispositifs de récupération d'eaux de pluie dans les documents d'urbanisme pour toute nouvelle construction pour répondre à l'ensemble des usages domestiques (edl, concertation)	6%	
	Mettre en place une gestion des eaux pluviales visant à limiter le ruissellement de surface et l'imperméabilisation des sols, en privilégiant les solutions fondées sur la nature dans les documents d'urbanisme et aménagements territoriaux (edl + concertation)	14%	Documents d'urbanisme doivent être compatibles avec le SAGE (éch. Longue)
	Inciter et accompagner la structuration des collectivités en charge du petit cycle de l'eau (assainissement des eaux usées, eaux pluviales) pour optimiser les moyens à une échelle cohérente (edl + concertation)	4%	
Gouvernance et tarification	Mettre en place une tarification adaptée de l'assainissement et de l'eau potable qui incite aux économies mais permette un service de qualité, en intégrant tous les coûts à venir (amortissement, provision pour curages, traitements, mesures préventives...) (edl + concertation)	1%	
	Promouvoir la gestion en régie pour assurer une gestion indépendante et sécuriser de la qualité de l'eau (concertation)	5%	
	Identifier les cours d'eau sensibles et les stations d'épuration (collectives ou non collectives) ayant un impact fort sur ces cours d'eau (edl)	4%	
Assainissement	Définir les débits de salubrité pour les rejets et le flux maximum admissible (qui correspond à l'apport maximum de substance polluante permettant de respecter l'objectif de qualité fixé pour chaque cours d'eau) (edl)	0%	
	Mettre en place un suivi journalier du débit sortant pour les stations d'épuration de plus de 1000 EH (équivalent-habitant) (edl)	0%	
	Encadrer les rejets des entreprises raccordées aux stations d'épuration et établir des conventions de raccordement visant à diminuer les rejets de substances dangereuses (concertation)	2%	
	Développer la connaissance et renforcer les contrôles des assainissements autonomes (63 000 installations sur le SAGE), harmoniser la qualité des contrôles (ANC, indicateurs communs) Renforcer l'appréciation des pouvoirs de police, (edl, concertation)	11%	Beaucoup de systèmes autonomes à identifier et expertiser (éch. Longue)
	Développer, soutenir et faciliter les solutions de traitement rustique économe en énergie (phytoépuration,...) (concertation)	10%	Identifier des sites propices et des exploitants intéressés (éch. Longue)
	Réutiliser les eaux usées traitées, sous condition d'un bénéfice environnemental à un coût économique acceptable (edl + concertation)	2%	
	Améliorer les performances des filières de traitement des stations d'épuration en lien avec la connaissance des Services d'Assistance Technique à l'exploitation des Stations d'Épuration (SATESE) (edl)	0%	
Performance du traitement	Mettre en place ou mettre à jour les diagnostics et schémas directeurs des systèmes d'assainissement, et développer notamment la connaissance patrimoniale du réseau collectif des eaux usées (edl)	0%	
	Diminuer l'impact des rejets des stations d'épuration grâce à des travaux de réparation ou visant l'amélioration des process en priorité sur les stations d'épuration identifiées comme « points noirs » (edl + concertation)	0%	
	Améliorer les performances des réseaux d'assainissement et diminuer la présence et les impacts des eaux claires parasites sur les stations d'épuration.(edl)	0%	
	Réaliser des schémas directeurs des eaux pluviales et contrôler par des appareillages (edl)	2%	
Eaux pluviales	Développer une gestion intégrée des eaux pluviales et limiter l'imperméabilisation des sols en s'appuyant sur des infrastructures naturelles (lagunage, noues, zones humides) pour tendre vers le « zéro rejet » (edl + concertation)	5%	
	Développer la récupération des eaux pluviales pour les usages préleveurs (edl + concertation)	5%	

Quels objectifs souhaitables ?

- **Promouvoir, développer et diversifier des activités de tourisme et de loisirs durables basées sur la nature sans toutefois la dégrader, pour contribuer au développement économique et culturel du territoire (50%)**
- **Préserver, restaurer et valoriser les paysages en lien avec les milieux aquatiques et humides dont dépendent le futur de nombreuses activités touristiques et de loisirs tout en préservant les milieux (33%)**
- **Limiter les risques sanitaires et la pollution en lien avec les activités de tourisme et de loisirs (8%)**
- **Limiter l'impact du tourisme et des activités de loisirs sur la ressource en eau, en qualité et quantité (8%)**

Quels leviers d'action envisageables ?		Ordre de priorisation (% de votes obtenus)	Faisabilité
Sensibilisation	Sensibiliser les touristes (y compris habitants du territoire) autour des enjeux liés à l'eau, les économies d'eau et la préservation des milieux (edl + concertation)	17%	Evènements publics, ... dépendant du taux de participation (éch. Courte)
	Sensibiliser les collectivités en charge du tourisme et les prestataires du tourisme autour des enjeux liés à l'eau, les économies d'eau et la préservation des milieux (edl + concertation)	3%	
	Reconnecter le public éloigné des enjeux environnementaux	0%	
	Réaliser des évènements pour communiquer et valoriser les milieux aquatiques et humides, les paysages et le patrimoine associés, et la préservation de la faune et la flore et des sols (concertation)	17%	Evènements publics, dans les écoles, ... dépendant du taux de participation (éch. Courte)
Gouvernance	Constituer une promotion touristique coordonnée autour des milieux aquatiques et humides et des risques liés aux risques (inondation&sécheresse), si possible à l'échelle de bassins versants, et associer les structures (collectivités en charge de la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations, associations...) (edl)	0%	
	Elaborer une stratégie de tourisme durable et un plan d'action en intégrant les enjeux de l'eau et des milieux aquatiques et humides au sein de l'instance du Comité stratégique départemental du Tourisme (CD 32 Tourisme)	3%	
	Construire une charte interdépartementale de tourisme durable destinée aux prestataires touristiques et collectivités en charge du tourisme (edl + concertation)	3%	
	Représenter le tourisme dans les instances de gouvernance de la politique de l'Eau (ex : CLE des SAGE) (edl)	3%	
Eau, patrimoine et paysages	Recenser et valoriser l'histoire et la richesse naturelle liées à l'eau (cours d'eau, milieux humides, mares) pour préserver et restaurer le patrimoine (matériel et immatériel, aménagements existants, moulins ...) sur le territoire (edl + concertation)	0%	
	Identifier les espaces avec un potentiel de développement touristique durable (concertation)	3%	
	Identifier les espaces à préserver sans mise en tourisme (zone de quiétude + saisonnalité + zones de silence) (concertation)	0%	
	Usiner une réflexion sur le photovoltaïque flottant sur les lacs (impact paysage - biodiversité) non consensuel (concertation)	0%	
	Promouvoir le développement de tourisme durable et les activités alternatives aux activités de baignade (ex : forêts) (edl + concertation)	0%	
	Développer des aménagements (déplacements doux, observatoires, aires naturelles de détente, espaces végétalisés...) en préservant les milieux aquatiques et humides, les espaces naturels, la faune et la flore et la qualité des paysages (ex : Gers'ponsible) (edl + concertation)	8%	Politique locale et volonté communale ? (éch. Longue)
	Valoriser l'identité des rivières (panneaux d'identification...) (concertation)	11%	Qui finance ? (éch. Courte)
	Mettre en place une communication et une sensibilisation du public, des évènements pour valoriser et préserver les milieux, la faune et la flore (respect des voies, tri des déchets, nuisances sonores, préservation faune flore...) dans le cadre d'activités touristiques et de loisirs	0%	
Consommation en eau	Inciter et accompagner financièrement les prestataires touristiques dans l'investissement pour réduire la consommation d'eau potable (réducteurs de pression, toilettes sèches ou moins consommatrices en eau, récupérateurs des eaux de pluie, réutilisation...) (edl + concertation) et les eaux usées	0%	
	Accompagner les prestataires touristiques à développer une offre plus durable (edl + concertation)	0%	
	Chiffrer et diminuer l'impact des piscines publiques et surtout privées sur la ressource en eau (concertation)	6%	
Eaux de baignade	Maintenir la qualité des eaux de baignade et diminuer les risques sanitaires encourus par les pratiquants de loisirs nautiques et de pêche (microbiologie, cyanobactérie...) (edl)	0%	
	Veiller à une quantité d'eau suffisante pour garantir la baignade dans un contexte de diminution de la ressource (edl + concertation)	3%	
	Faire les profils de vulnérabilité des eaux de baignade (directive 2006/7/CEE relative à la qualité des eaux de baignade) par les responsables de baignade, évaluer la sensibilité des eaux de baignade aux pollutions (SDAGE AG)	0%	
	Mettre en place des actions préventives et curatives permettant de respecter les objectifs de qualité des eaux de baignade : délimitation de zones, définition et mise en œuvre de programmes (SDAGE AG)	0%	
	Mettre en œuvre des actions de prévention et d'information sur les cyanobactéries (edl + concertation)	0%	
Sports d'hiver	Développer des sites de baignade dans les plans d'eau et cours d'eau en respect des milieux naturels et de l'environnement (état des lieux des sites potentiels, actions d'amélioration de la qualité de l'eau et planification collective...) (edl)	0%	
	Anticiper l'évolution des stocks d'eau disponibles afin de limiter les impacts sur le tourisme hivernal (ski, sports d'hiver...) (edl)	0%	
Loisirs nautiques	Développer le tourisme hors hiver, et quatre saisons pour la montagne en prenant en compte la préservation des milieux aquatiques et humides, de la faune et la flore associées (edl + concertation)	0%	
	Veiller au maintien de débits suffisants dans les rivières pour assurer les activités touristiques des rivières : gestion des ouvrages de soutien d'étiage, ouvrages hydroélectriques, ... (edl)	0%	
	Développer des loisirs nautiques non motorisés (canoé, kayak, rafting, paddle, aviron, voile...) (concertation)	3%	
	Etablir une coordination du tourisme fluvial sur la Baïse entre tous les acteurs à travers un schéma de navigation spécifique (centralisation des données, cartographie des équipements, préconisation d'investissements, création de cheminements, conventions d'entretien...) (edl)	0%	
Thermes	Diminuer l'impact de la navigation sur la qualité des eaux, pour protéger les écosystèmes (bruit, pollution motonautisme, sensibilisation, vidanges, déchets ...) (concertation)	0%	
	Maintenir une eau de qualité pour assurer les activités de tourisme thermal (edl)	0%	
Pêche	Préserver la ressource en quantité pour assurer le maintien des activités de tourisme thermal (edl)	0%	
	Assurer et améliorer la continuité piscicole des cours d'eau (obstacles à l'écoulement, hydromorphologie des cours d'eau...) pour maintenir le développement des espèces, des habitats et de la biodiversité (edl)	0%	
	Améliorer la qualité de l'eau des plans d'eau pour assurer les activités de pêche de loisir (concertation)	0%	
	Développer des aménagements liés aux activités de pêche qui préservent les espaces naturels, la faune et la flore... (concertation)	0%	
Risques	Diminuer l'impact des activités de pêche sur les milieux (bateaux à moteur, introduction d'espèces allochtones dans les lacs d'altitude...) (concertation)	3%	
	Adapter le tourisme à des conditions extrêmes dans le cadre du réchauffement climatique : assèchement et inondations (edl)	17%	Éch. Longue

Quels objectifs souhaitables ?

- Améliorer la prise en considération des enjeux environnementaux par les acteurs de l'urbanisme et de l'aménagement (14%)
- Prendre en compte la capacité des milieux pour dimensionner l'accueil démographique et économique (32%)
- Diminuer les consommations en eau potable et inciter à la récupération, au recyclage et au réemploi des eaux 18%
- S'appuyer sur les solutions fondées sur la nature, pour diminuer le ruissellement, les risques d'inondation et les impacts du changement climatique (32%)
- Valoriser le patrimoine bâti lié à l'eau (0%)
- Prévenir et réduire voire éliminer les risques sanitaires (5%)
- Sensibiliser la population aux enjeux de la ressource en eau (0%)

Quels leviers d'action envisageables ?

Ordre de priorisation (% de votes obtenus)

Faisabilité

Quels leviers d'action envisageables ?		Ordre de priorisation (% de votes obtenus)	Faisabilité
Sensibilisation et partage de la connaissance	Intensifier l'information et la formation des acteurs de l'urbanisme des enjeux liés à l'eau et les acteurs de l'eau aux documents d'urbanisme, améliorer le dialogue entre les acteurs de l'urbanisme et les acteurs de l'eau	4%	
	Informier, sensibiliser les habitants sur les atouts et également sur les risques liés à l'eau mais aussi les responsabiliser face à ces enjeux (edl, concertation)	0%	
	Mobiliser quartier par quartier les habitants au travers de démarches participatives et citoyennes (concertation)	0%	
	Susciter des échanges d'expériences pour favoriser une culture commune sur les enjeux de l'eau et des milieux aquatiques et sur ceux de l'adaptation au changement climatique, en intégrant des techniques participatives de sensibilisation et de communication (ex. fresque de l'eau, visites terrain au fil de l'eau etc.) (concertation)	11%	Décision et volonté individuelle à l'échelle des exploitations agricoles Mise en réseau des agriculteurs (éch. Moyenne)
Intégration des enjeux eau dans les documents d'urbanisme	Définir une stratégie foncière globale visant à protéger l'eau (captages d'eau potable, zones humides, espaces de mobilité des cours d'eau ...) (concertation)	0%	
	Rédiger une orientation d'aménagement et de programmation (OAP) thématique « cycle de l'eau » (ou « chemins de l'eau ») dans les plans locaux d'urbanisme communaux et intercommunaux	9%	
Disponibilité de la ressource et rejets	Rédiger un guide eau et urbanisme en lien avec le SAGE (comme cela a été fait dans d'autres bassins) (edl)	2%	
	Identifier, associer et impliquer les structures ayant compétence dans le domaine de l'eau pour l'élaboration des documents d'urbanisme (SDAGE AG, edl, concertation)	7%	
	S'assurer de la prise en compte du SAGE dans les documents d'urbanisme par un appui technique de la structure porteuse du SAGE aux collectivités compétentes en matière d'urbanisme (edl, concertation)	0%	
	Prendre en compte les coûts induits liés à l'eau dans les projets d'aménagement et d'urbanisme (SDAGE AG, edl)	0%	
	Intégrer les enjeux eau non pas uniquement dans les nouveaux projets mais aussi dans le tissu urbain et au bâti existants (lien avec la loi climat et résilience) (concertation)	0%	
	Intégrer l' enjeu de gestion quantitative durable et équilibrée mais aussi qualitative de la ressource en eau dans les documents d'urbanisme (notamment les SCOT en intégrant une analyse prospective de l'adéquation des besoins avec la ressource disponible actuelle et future) (edl + concert)	11%	Développer la prospective afin d'anticiper les besoins lors de l'élaboration ou la révision des outils de planification territoriale (éch. Longue)
	Intégrer les Zones de Sauvegarde (secteurs stratégiques des masses d'eau à préserver pour le futur) dans les documents d'urbanisme et les documents de planification (edl)	0%	
	Mettre en place des périmètres réglementaires de protection autour des captages d'eau potable et des prescriptions d'usage pour réduire les risques de pollution (edl, concertation)	0%	
	Identifier les solutions et les limites éventuelles de l'assainissement en amont des projets d'urbanisme et d'aménagement du territoire (edl, concert)	0%	
	Respecter une distance minimale pour l'installation d'Assainissement Non Collectif par rapport à un captage d'eau potable (concertation)	0%	
Diminution des prélèvements et valorisation de la ressource	Privilégier les filiales rustiques d'Assainissement Non Collectif économes en énergie et maintenir en bon état de fonctionnement l'ouvrage ANC (concertation)	0%	
	Dissocier les réseaux eau pluviale et assainissement pour éviter les eaux claires parasites et le dysfonctionnement des stations d'assainissement (edl, concertation)	2%	
	Inciter les collectivités à mettre en place des schémas directeurs d'eaux pluviales (concertation)	2%	
	Inciter à la réduction des consommations individuelles en eau potable par des campagnes de sensibilisation (edl + concertation)	0%	
	Inciter la mise en place de dispositifs d'économie d'eau dans les documents d'urbanisme pour toute construction (concertation)	0%	
	Mettre en place des mécanismes incitatifs et une priorisation des aides aux projets économes en eau (edl + concertation)	9%	
Solutions fondées sur la nature, milieux aquatiques et humides	Favoriser la gestion intégrée des eaux pluviales en prescrivant des mesures dans les documents d'urbanisme telles que la création de : toitures stockantes, noues d'infiltration, tranchées d'infiltration, puits d'infiltration, sols perméables ou semi-perméables, aménagement des pieds d'arbres, végétalisation des espaces de pleine-terre, répartition des descentes d'eaux pluviales sur les façades des bâtiments (edl + concert)	2%	
	Valoriser l'eau de pluie pour les usages domestiques extérieurs (arrosage et lavage de véhicule), certains usages intérieurs (alimentation de la chasse d'eau des toilettes, lavage du sol, lavage du linge), et les usages professionnels et industriels (à l'exception de ceux qui requièrent l'emploi d'eau destinée à la consommation humaine) (concertation)	0%	
	Valoriser les eaux grises pour l'alimentation de la chasse d'eau des toilettes, l'arrosage des espaces verts (à l'exclusion des potagers et usages agricoles), le lavage des surfaces extérieures (concertation)	0%	
	Prescrire des mesures dans les documents d'urbanisme visant à ralentir la vitesse des eaux de ruissellement , à orienter l'écoulement des eaux vers des espaces perméables, et à implanter les nouveaux bâtiments hors des axes de ruissellement (edl + concertation)	5%	
	Préserver et restaurer la qualité écologique des cours d'eau : préserver le caractère naturel des cours d'eau, la continuité écologique, la qualité de la ripisylve en choisissant des espèces végétales appropriées pour végétaliser les berges, interdire la couverture des cours d'eau (edl, concert)	5%	
	Intégrer la protection des zones humides dans les documents d'urbanisme (edl, concertation)	4%	
	Mobiliser les outils existants (classement en Espace Boisé Classé (EBC)...) pour intégrer la protection des haies et des ripisylves dans les documents d'urbanisme (PLU(i) par exemple) (edl, concertation)	13%	Documents d'urbanisme doivent être compatibles avec le SAGE (éch. Longue)
	Recommander aux porteurs de projets de réaliser une étude hydraulique et hydrologique à l'échelle du sous bassin versant dans lequel le projet s'inscrit (edl)	0%	
	Cartographier les espaces de fonctionnalité des cours d'eau , en lien avec les systèmes d'endiguement, pour intégrer les politiques de gestion inondation, érosion des berges, biodiversité dans les décisions d'urbanisme (edl + concertation)	0%	
	Réaliser des acquisitions foncières pour la préservation des milieux aquatiques (ripisylves, espace fonctionnalité des cours d'eau et zones humides...) par les collectivités ou autres acteurs (edl + concertation)	11%	Maitrise foncière Qui finance ? (éch. Longue)
	Impliquer les propriétaires fonciers dans la gestion durable des versants et des berges (Obligation Réelles Environnementales) (edl)	0%	
	Assurer une transparence hydraulique des clôtures en bords des rivières (concertation)	0%	
Limiter la pollution lumineuse le long des cours d'eau liée à l'éclairage public et privé, qui impacte les espèces animales, végétales et leur cycle de vie (concertation)	0%		
Valorisation du patrimoine lié à l'eau, milieux aquatiques et humides	Mettre en place des dispositifs d'information et de sensibilisation sur tous les projets d'aménagement des berges (panneaux, bornes avec QR code, parcours ludiques destinés aux enfants, repères de crue en zone inondable) (concertation)	0%	
	Mettre des points d'eau potable dans les espaces publics, assortis d'un panneau de sensibilisation sur la ressource en eau (concertation)	0%	
	Valoriser les espaces inondables pour des usages de loisir par exemple (edl, concertation)	0%	
	Valoriser la présence des cours d'eau sur le territoire en lui donnant une dimension culturelle (panneaux...) (concertation)	4%	
Sanitaire	Préserver, mettre en valeur, remettre en fonction le petit patrimoine lié à l'eau (fontaines, anciens lavoirs etc.) (concertation)	0%	
	Séparer les réseaux d'eau publics et privés par un dispositif de disconnexion pour éviter le retour d'eau non potable (eau pluviale) dans le réseau d'eau potable	0%	
Paysage	Lutter contre les gîtes larvaires (en équipant les dispositifs de stockage de l'eau de pluie d'une grille anti-moustique par exemple)	0%	
	Protéger l'eau à travers une bonne qualité paysagère et un cadre de vie agréable	0%	